

COMMUNE DE CIRON



LA LANTERNE

N°76-DECEMBRE 2019

Les vœux du Conseil Municipal

2019 arrive à son terme et dans quelques jours, avec les fêtes du Nouvel An, s'ouvrira 2020.

Que retiendrons nous de 2019 ?

Au niveau national :

- Le mouvement des « gilets jaunes »
- Le grand débat lancé par notre président
- La sécheresse de l'été avec ses 2 épisodes de canicule
- Les grèves du mois de décembre dues à la réforme des retraites

Au niveau communal

Dans un climat beaucoup plus calme, l'année a été très active avec :

- L'aménagement de la RD 951 dans le bourg, réalisation qui va changer l'image de notre commune
- La réfection et l'agrandissement de la cantine scolaire par la CDC Brenne Val de Creuse
- La réfection du logement communal de la poste qui va accueillir une nouvelle locataire.

Que nous réserve 2020, difficile à deviner dans un monde dérégulé où tout va de plus en plus vite.

Pour notre pays nous pouvons souhaiter une situation plus apaisée où chacun œuvre pour que celui-ci retrouve confiance et sérénité.

Pour notre commune, le début d'année sera marqué par le recensement et les élections municipales. Souhaitons que nos villages soient toujours des endroits où il fait bon vivre dans le calme et la convivialité.

Souhaitons pour tous, une bonne santé, du bonheur et de la joie, de la réussite pour vos projets.

Bonne et heureuse année 2020



Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux et au vin d'honneur qui suivra le

Samedi 11 janvier 2020 à 18 heures

Salle Gérard LERAT



ETAT CIVIL

ETAT CIVIL



Naissances :

Lucile GREMAU DELZOR	née à Châtellerault	le 02 août
Nolhan SARD	né à Châtellerault	le 26 juin
Lya PELLERIN	née à Châteauroux	le 29 septembre
Timéo BARON	n é à Châteauroux	le 26 novembre

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

Mariages :

Christophe Gasselin et Magaly Babilot le 03 août

Félicitations aux mariés.

Décès :

Ginette HURTREL	le 21 juin	au Blanc
Jeanne COTINAT	le 22 octobre	à Ciron

Inhumations :

Fernand ORY	venant du Blanc	le 05 juillet
Camille LARDEAU	venant du Blanc	le 18 décembre

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

Le recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Il a pour objectif :

- D'établir la population légale des communes qui sert par exemple à déterminer le nombre de conseillers municipaux, le mode de scrutin, la dotation globale d'équipement...
- De fournir des données sociodémographiques détaillées sur les individus et les logements. Ces résultats sont utiles pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat.
- De constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee réalisées ultérieurement.

La loi du 7 juin 1951 fait obligation, sous peine de sanction :

- A toute personne participant aux opérations de recensement (le coordonnateur communal, les agents recenseurs) de tenir pour strictement confidentiels les renseignements individuels dont elle aura connaissance.
- A toute personne interrogée de répondre avec exactitude.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur (AR). Il sera muni d'une carte officielle.

Vous aurez la possibilité de répondre :

- Par Internet : les identifiants du logement seront complétés par l'AR sur la notice d'information
- Par papier : L'AR vous laissera une feuille de logement qui permet de lister les personnes du logement et les caractéristiques de celui-ci
Des bulletins individuels pour recueillir des informations sur les personnes résidant habituellement dans le logement.

Nos agents recenseurs sont :

Pour le district 1

Le bourg de Ciron
La Boissière, Châtre
Et les écarts Nord et Ouest

Ludivine BRUNET



Pour le district 2

le bourg de Scoury
les écarts Sud et Est

Jean-Philippe COTINAT



Réservez-leur le meilleur accueil.

Le Coordonnateur Communal, C Lafoux

Informations :

PLUi RAPPEL

Les cartes de la commune précisant les différents zonages : U : Urbain, A : Agricole, N : Naturel sont réalisées.

N'hésitez pas à venir les consulter en mairie et noter vos remarques sur le cahier mis à votre disposition d'ici au 30 janvier.

Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Du 31 décembre à 12 h au 04 janvier inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints

Téléassistance

Pour toute information sur la téléassistance proposée par DELTA REVIE Saint Gaultier, vous pouvez les contacter au :

02 54 47 94 21 02 54 47 13 18 06 78 46 36 32

Ou mail : delta.revie.saint.gaultier@gmail.com

Boite à livres

Une boite à livres est installée au bord de la voie verte à l'école où chacun peut prendre ou mettre des livres



Les Travaux du Conseil

2ème semestre 2019

Séance du 12 septembre :

- *FAR 2020*

Une demande de subvention est déposée auprès du Département pour des travaux de rénovation sur les VC n°5 et n°6. Travaux estimés à 23 808.30€ HT, subvention demandée 15 000€

- *Droit de place*

Une prise électrique ayant été installée pour le Roller Chips, Le conseil fixe à 8€ le droit de place par jour de stationnement.

- *Création de muret*

Un muret de soutènement doit être réalisé le long de la RD 951 face à la mairie. Après étude des différentes offres, le conseil retient l'offre de l'entreprise franck Renier pour un montant de 5 190.60€HT soit 6 228.72€TTC.

Séance du 24 octobre

- *Assurances*

Suite à l'étude des différentes propositions d'assurance, le conseil retient la SMACL à compter du 01 janvier 2020.

- *Aménagement traverse du bourg- avenant n°3*

Suite aux nouvelles modifications apportées au projet d'aménagement (barrières supplémentaires, bornes et mise en place d'un drain et terre végétale) le conseil accepte l'avenant de 3278.21€TTC.

- *Débat sur les orientations générales du PADD(Projet d'Aménagement et de développement Durable).*

Le conseil, après avoir débattu sur les 4 orientations du PADD, émet un avis favorable sur les orientations proposées.

- *Tarifs assainissement à compter du 01 janvier 2020*

Le conseil fixe les tarifs de la façon suivante :

- Part fixe 77.30€HT
- Part proportionnelle aux m³ consommés
 - 1 à 300m³ 1,00€HT
 - Au-delà de 300m³ 0,43€HT
- Nouveau branchement au réseau public existant
 - Jusqu'à une distance de 5 mètres du réseau existant
 - Prix forfaitaire 551€
 - Au-delà de 5 mètres de tranchées
 - 11,00€ le mètre linéaire

- Participation pour l'Assainissement Collectif 424,00€

- *Location logement*

Le conseil accepte de louer à Mme QUERNET Catherine, le logement situé 55 bis route nationale, à compter du 24 décembre 2019.

Le prix du loyer est fixé à 395€ mensuel, les charges de chauffage à 130€ mensuels.

- *Motion- Réforme de l'administration fiscale.*

Le conseil approuve la motion et soutient l'action de l'association des maires ruraux pour garder un service public de qualité en milieu rural.

Séance du 18 novembre

- *Vente de parcelles lotissement des Varennes*

Le conseil municipal accepte de vendre à M Marché Axel, le lot n°5 du Lotissement des Varennes d'une superficie de 817m² au prix de 9€ le m² soit 7353€. Tous les frais sont à la charge de l'acquéreur.

- *Rémunération agents recenseurs*

Le conseil fixe la rémunération des agents recenseurs en fonction du nombre de bulletins individuels et des feuilles de logement collectés.

Par bulletin individuel	:	1.80€
Par feuille de logement	:	1.20€

Chaque agent recenseur percevra une indemnité kilométrique en fonction du barème en vigueur.

Séance du 19 décembre

- *Création Périmètre délimités des abords*

Après étude des propositions faites, Le conseil municipal émet un avis favorable sur les deux périmètres délimités des abords proposés par l'architecte des bâtiments de France. Les deux dossiers de création seront soumis à enquête publique avec le PLUi.

Les réalisations de la commune

1) Aménagement de la traverse de CIRON

Après les importants travaux du 1^{er} semestre effectués par l'entreprise EUROVIA, le Département a réalisé en juillet :

- Les enrobés sur la chaussée
- Le marquage des passages piétons
- La mise en place de la signalétique

Pour la commune, l'entreprise Eurovia a terminé les travaux en assurant les finitions avant l'aménagement paysager.

Pour cette partie, l'entreprise RENIER est intervenue à partir de début décembre avec la plantation des arbres et des vivaces, la réalisation d'un muret pour le soutien de la terre en face de la mairie. L'intervention de l'entreprise Rénier doit se terminer en janvier si le temps le permet.



2) Rénovation du logement communal.

Les travaux se sont terminés avec l'intervention des agents communaux qui ont réalisés :

- Les peintures
- Les papiers peints
- Les faïences de la cuisine
- Les revêtements des sols

Le logement sera de nouveau loué à partir du 24 décembre.



3) La rénovation et l'agrandissement de la cantine

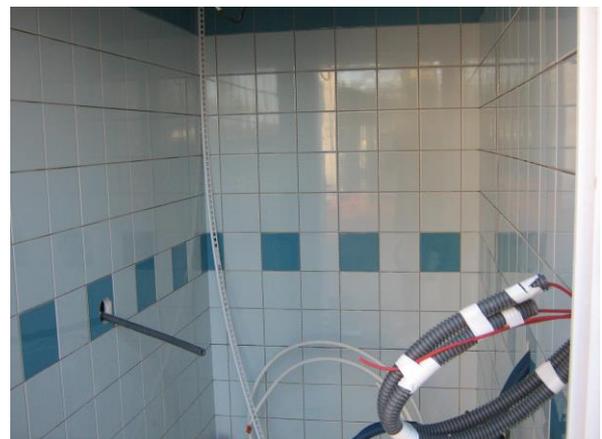
Ces travaux sont réalisés par la communauté de communes, ils consistent à

- La réfection de la toiture
- La pose de nouveaux murs extérieurs en armature bois avec bardage bois
- La mise en place d'une nouvelle isolation et nouvelles huisseries
- La réfection des sols avec un nouveau carrelage
- La réfection du chauffage et de l'électricité

Après ces travaux, il y aura :

- Une salle de réfectoire plus grande, mieux agencée et accessible aux personnes à mobilité réduite
- Une cuisine avec réserve et plonge correctement aménagées
- Des toilettes pour enfants à l'intérieur du bâtiment (demande récurrente des parents d'élèves)

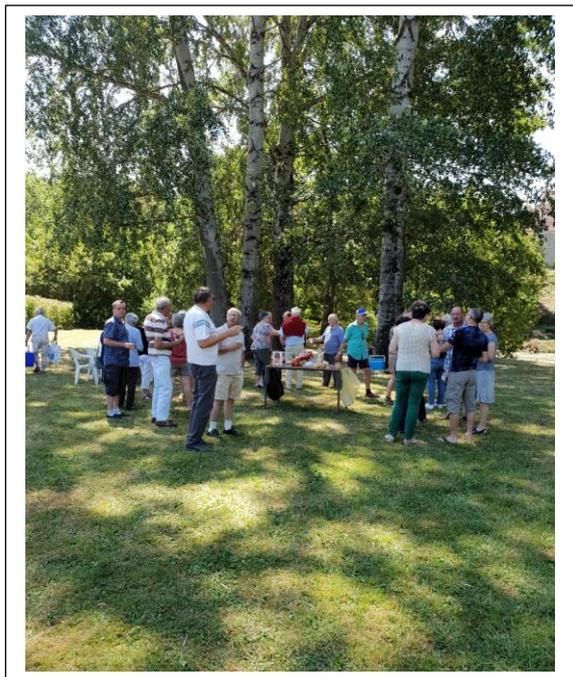
Les travaux devraient être finis fin janvier.



Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le Pique-nique :

Comme tous les ans le pique-nique organisé par le CCAS s'est tenu le dimanche 14 juillet sur la plage de Romefort. En quelque sorte un pique-nique républicain...en ce jour de fêter nationale. Environ une trentaine de personnes ont profité de ce moment fort agréable à l'ombre des arbres après avoir sorti le repas des sacs et paniers et partagé les mets.



Le repas des anciens

Le dimanche 8 décembre, 70 anciens ont répondu à l'invitation du conseil municipal et du CCAS. Après un mot d'accueil de monsieur le maire qui a fait mémoire de ceux qui nous ont quittés cette année, nous avons partagé le repas préparé par Oh plaisirs gourmet, Soli'Age.

Quelle joie de voir ces anciens partager leurs souvenirs !

La chorale M'Elodies nous a interprété quelques chansons. Accordéon et guitare ont accompagné les choristes. Merci à eux.

Merci aussi au cuisinier et aux jeunes de la commune qui ont assuré le service en toute bienveillance et avec compétence.

Ce fut un moment de partage qui nourrit le « vivre ensemble » dont on parle tant !



Louis, Lucas, Mathieu, Quentin
Kassia



Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Séance du 3 octobre

Bilan de la rentrée scolaire présenté par Daniel Champigny vice-président

Les écoles de la CDC comptabilisait à la rentrée 1105 élèves dont 57 pour le RPI Ciron-Oulches. Ces chiffres montrent que certaines écoles sont encore fragilisées et laissent craindre pour la prochaine carte scolaire.

Nous sommes attentifs notamment à l'évolution sur Ruffec et nous souhaitons continuer la réflexion engagée sur le RPI Douadic Lureuil-Lingé.

Une réunion est prévue le 09 octobre avec le nouvel inspecteur de la circonscription.

La collectivité a été sollicitée par les services de l'éducation nationale pour la mise en place d'une charte définissant les principes de bon fonctionnement du binôme professeur des écoles/ATSEM.

Pendant les vacances d'été de nombreux travaux d'entretien ont eu lieu dans les écoles et les cantines. En ce moment, la réfection totale et l'agrandissement de la cantine de Ciron est en cours.

Bilan des services péri-scolaires

Garderie périscolaires :

A partir de janvier 2020, la CDC Brenne Val de Creuse s'engagera dans une démarche progressive auprès de la CAF pour transformer les garderies existantes en accueil périscolaires.

Les déclarations en accueils périscolaires subventionnés imposent que les personnes encadrant disposent des qualifications et diplômes reconnus, à minima le BAFA ou CAP petite enfance.

Des formations au BAFA ont été mises en place pour accompagner le personnel.

Une étude va être menée pour une facturation au forfait des garderies périscolaires pour une simplification.

Cantines scolaires :

Pour la facturation, 76% des utilisateurs ont opté pour le prélèvement. C'est une satisfaction mais il reste des problèmes d'impayés même si cela diminue avec la mise en place d'échéanciers.

Les impayés pour l'année scolaire 2018-2019 sont de 18000€.

L'approvisionnement local des cantines se poursuit avec l'aide de l'association « Cagettes et Fourchettes » du PNR de la Brenne afin de permettre une meilleure qualité des repas fournis.

Pour respecter l'obligation légale définie dans la loi Egalim, un repas végétarien est servi chaque semaine.

Actions économiques

Le conseil communautaire émet un avis favorable :

- à la clôture des budgets annexes :

La renauderie, Chevron et les Auzannes suite à la fin du crédit-bail

- à la cession à la société IDEE, de l'atelier loué depuis 2009 à Rivarennnes pour 25000€.

Projet Méthanisation CIRON :

Le montage envisagé est d'assurer une maîtrise d'ouvrage publique par la CDC en mobilisant une subvention régionale et louer l'équipement sous forme d'un crédit bail sur 15 ans à la SAS Méthanisation Brenne Elevage.

Plan de financement estimatif :

Dépenses		Recettes	
Travaux VRD Parcelle	820 000	Subvention Région	265 541
Travaux accès et viabilisation	336 360	Emprunt	1 062 165
Acquisition parcelle	65 000		
Frais de maîtrise d'œuvre	76 345		
Frais de maîtrise d'ouvrage	30 000		
Total	1 327 707		1 327 707

Loyer estimatif entre 80000 à 90000€/an.

Le conseil émet un avis favorable au projet

Projet AB Bâtisseurs à CIRON-ZA de l'Épine.

La société AB Bâtisseurs envisage la construction sur la zone artisanale de Ciron d'un bâtiment pour regrouper ses différentes activités notamment la taille de pierres en provenance de Saint Aigny (ex Atelier du Breuil)

Dépenses		Recettes	
Travaux	360 000€	CRST Région	70 280€
Acquisition	33 500€	Emprunt	281 120€
Frais de maîtrise d'œuvre	7 900€		
Frais de maîtrise d'ouvrage	10 000€		
Total	351 400€		351 400€

Le loyer mensuel estimatif serait de 1500€ sur 15 ans

Le conseil donne un avis favorable au projet

Implantation d'un traiteur : le choix des saveurs au Blanc

Le conseil communautaire autorise le président à signer les actes d'engagement pour les travaux suite à l'appel d'offres pour un montant de 140 718,68€HT pour l'aménagement du local professionnel pour le projet de la société « le choix des saveurs ».

ZA de Pouligny

Le conseil communautaire autorise le président à signer une convention avec Enedis pour l'implantation et le raccordement d'un poste type PSS.A sur la parcelle ZO155.

Plui

Le vice président Thierry Bernard rappelle que :

- la société Urban'ism doit fournir les nouveaux plans de zonage pour fin octobre
- les conseils municipaux doivent délibérer sur le plan d'aménagement et de développement durable du PLUi pour le 20 novembre
- des réunions de concertation sur les plans de zonage auront lieu avec les communes les 13-15-19 et 20 novembre.
- Les règlements de zonage seront écrits lors des réunions de travail en décembre.

Divers

Le conseil communautaire autorise le président à signer :

- Une convention avec la ville du Blanc pour la mise à disposition d'une salle à coté de la bibliothèque.
- Une convention avec la ville du Blanc de fin de mise à disposition de l'école Jean Giraudoux
- Une convention avec le SMABCAC pour la mise à disposition de l'équipe verte.

Le conseil donne un avis favorable à l'acquisition d'un ensemble immobilier à proximité de la CDC à Ruffec.

Le président présente la nouvelle organisation du futur réseau de proximité des trésoreries :

- Spécialisation des trésoreries
- Accueil des particuliers sur rendez vous
- Création de nouveaux sites au service des collectivités avec un personnel dédié.
- Paiement en espèces auprès des buralistes agréés.

Séance du 12 décembre

PLUi

Conformément aux dispositions prévues au code de l'urbanisme, le débat sur le programme d'aménagement et de développement durable a eu lieu.

Tarifs 2020 :

Les tarifs suivants ont été votés :

Cantine : A partir du 1^{er} septembre 2020 Prix des repas :
Enfants : 2.75€ adultes : 4.80€ stagiaires, assistant d'éducation : 2.75€

Garderies Périscolaires :

Afin de simplifier la facturation, facturation au forfait :

1€ pour le matin ou le soir

5€ de pénalités en cas de récupération de l' enfant après l'heure de fermeture le soir.

Lecture publique

Gratuit pour les habitants de la CDC

15€ pour les habitants des communes limitrophes (au-dessus de 16 ans)

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

Les tarifs proposés permettent de percevoir le versement des prestations de service de la CAF.

Quotient familial	Prix journée enfant avec repas	Prix journée enfant sans repas	Prix demi journée enfant avec repas
0 à 565€	5.79	3.90	4.75
566 à 765€	7.89	5.27	6.45
766 à 965€	10.71	7.17	8.73
966€ et plus	12.54	10.22	10.22

Espace loisirs de Fontgombault

Se renseigner auprès des services de la CDC.

Comptabilité :

Paiement anticipé d'acomptes pour 2020 auprès du

- SYMCTOM RPI de Roussines
- SCOT PNR de la Brenne
- Destiantion Brenne

Pour permettre le fonctionnement avant le vote du budget.

Fonds de soutien à l'investissement :

Le conseil communautaire décide d'attribuer l'aide 2019 aux communes de :

Saint Aigny(Aménagement de la Fontaine)

Pouligny Saint Pierre (maison de vie et bien être)

Ruffec (matériel pour le camping)

Douadic (achat maison)

Preuilley la Ville (achat maison)

Rivarennnes (colombarium)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Depuis mars 2017, la Communauté de communes (CDC) Brenne Val de Creuse accompagnée du bureau d'études Urban'ism, s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à l'échelle des 28 communes.

Quels sont les objectifs de ce PLUi ? :

- Ce projet va permettre d'étudier le fonctionnement du territoire et d'anticiper les enjeux d'évolutions à 10 ou 15 ans,
- De construire un projet de développement durable s'appuyant sur les spécificités territoriales tout en respectant les politiques nationales d'aménagement,
- De traduire le projet des élus du territoire pour se donner des règles communes sur l'utilisation des sols.

Quelles ont été les grandes étapes :

Etape 1 : Poser ensemble un **diagnostic** afin de comprendre les tendances et évolutions du territoire, et d'identifier les opportunités et les menaces.

Etape 2 : Imaginer le projet de la Communauté de Communes et l'avenir de son territoire à travers différentes thématiques que sont l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, l'environnement, l'économie, le foncier, etc ...

Le projet politique, appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pensé par les élus de la CDC Brenne Val de Creuse s'organise autour de 4 ambitions :

- Poursuivre la création de nouveaux emplois en milieu rural
- Conforter l'attrait d'un territoire préservé
- Devenir un territoire à neutralité énergétique
- Retrouver le chemin de la croissance démographique

Le PLUi où en est-on ?

Depuis le début de l'été 2019, les élus se sont concentrés sur la réalisation du zonage du PLUi et la définition de règles communes. Elles seront graphiques et écrites. Au-delà de l'aspect réglementaire, les élus amorcent déjà des pistes de projets, par le biais des OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ces esquisses synthétiques vont fixer un cadre sur des projets tels que l'aménagement d'un centre-bourg, les végétaux à privilégier, la mise en valeur des silhouettes de villages, etc.

Imaginer un projet de territoire commun nécessite un temps de réflexion, c'est de la concertation, avec les élus, les partenaires locaux, les habitants. L'ambition des élus est d'arrêter le PLUi en février 2020.

Un PLUi, mais pas que ...

Parallèlement, la CDC Brenne Val de Creuse a lancé d'autres chantiers en lien avec le PLUi :

Le Règlement local de publicité intercommunal :

Un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) a été lancé en même temps que le PLUi. Le but est de concilier la mise en valeur des producteurs locaux et la liberté d'expression du commerce et de l'industrie avec les enjeux de protection des paysages et de l'environnement. L'objectif est de se fixer des règles communes pour maîtriser et encadrer la publicité, les enseignes et pré-enseignes, ces dispositifs étant interdits dans les parcs naturels régionaux par des règles nationales.

Le Plan paysage :

Parc naturel régional de la Brenne et Communauté de communes ont souhaité réfléchir simultanément aux questions de développement de leur territoire et aux questions de valorisation du paysage. Lauréat d'un appel à projet national, le Parc naturel régional a lancé une étude Plan Paysage en 2017 afin de réfléchir à l'évolution des paysages, notre héritage commun, qui doit pour rester vivant, s'adapter aux évolutions.

Afin d'associer les habitants à ces réflexions, des ateliers d'observatoire photographique des paysages « les veilleurs du paysage » ont été proposés aux habitants de différentes communes. Les veilleurs ont été invités à présenter les enjeux du territoire sous la forme de photos aux élus.

Les élus et acteurs se sont fixés au cours d'ateliers d'échanges des objectifs en terme de qualité paysagère ainsi qu'un programme d'actions complété d'esquisses thématiques (OAP).

La modification des périmètres de Monuments Historiques :

Cette démarche réalisée par les services de l'Architecte des Bâtiments de France va redéfinir le rayon arbitraire de 500 mètres autour de certains monuments historiques. Ce nouveau Périmètre Délimité des Abords prendra en considération l'environnement, l'histoire et les co-visibilités autour du monument afin de valoriser le patrimoine identitaire des communes.

Les communes concernées par cette démarche sont :

- Le Blanc
- Ciron
- Fontgombault
- Ingrandes
- Mérégnay
- Oulches
- Pouligny-Saint-Pierre
- Rosnay
- Ruffec

Ces différentes réalisations amènent à penser le territoire dans son ensemble et à assurer une cohérence des aménagements, pour demain profiter d'un cadre de vie privilégié. Les habitants seront invités à s'exprimer sur ces projets lors de l'enquête publique qui sera commune.

Où en est le Règlement Local de Publicité intercommunal RLPi ?

Des réunions avec les partenaires ont été organisées dans le cadre des ateliers du PLUi.

Le dossier du diagnostic est disponible dans les mairies et sur le site de la Communauté de communes.

Le projet du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est en phase d'élaboration.

- Il propose des règles pour adapter le règlement national de la publicité (fixé par le Code de l'Environnement) aux spécificités du territoire.
- Il organise l'information, évite la surenchère en matière d'affichage, afin d'améliorer le cadre de vie et le paysage.
- Il distingue les enseignes d'une part, la publicité et les pré enseignes d'autre part.

Pas de publicité ni de pré enseigne en agglomération

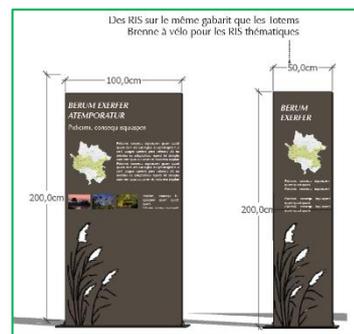
Comme le fait le Règlement national de la publicité, le projet de RLPi interdit l'affichage publicitaire et les pré enseignes en agglomération (au sens du Code de la route).



Le territoire compte très peu de panneaux publicitaires en agglomération. Les enjeux paysagers justifient le maintien de l'interdiction de ce type d'affichage en Parc naturel régional – interdiction du Règlement National de la Publicité, sans porter atteinte à l'activité commerciale.

En revanche, la signalisation des entreprises peut se faire sur la « Signalisation d'Intérêt Local (SIL) et sur les « Relais Information Service » (RIS).

Pour renforcer l'identification du territoire du Parc naturel régional (PNR) de la Brenne, un mobilier « identitaire » a été défini dans une charte signalétique du PNR mise au point cette année.



Hors agglomération : pas de publicité.

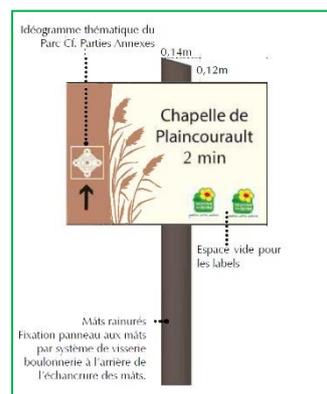
Harmoniser les pré enseignes dérogatoires

Le RLPi ne peut pas autoriser la publicité en agglomération (sauf zone d'activités exempte d'habitation), mais offre l'opportunité d'harmoniser les dispositifs et de donner une image spécifique au territoire.

A cette fin, les choix définis dans la charte signalétique (dimensions, graphismes, couleurs) seront imposés pour les « pré enseignes dérogatoires », les seules à être autorisées. Il s'agit des :

- Monuments historiques classés ou inscrits ouverts à la visite : 4 dispositifs maximum
- Activités culturelles : 2 dispositifs maximum
- Entreprise locale dont l'activité principale conduit à fabriquer ou vendre des produits du terroir : 2 dispositifs maximum.

Les pré enseignes dérogatoires doivent être implantées à moins de 5 km lieu indiqué (10km pour les Monuments Historiques).



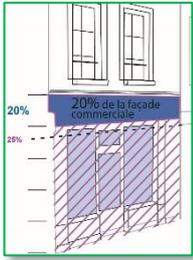
du

Quelles enseignes ?

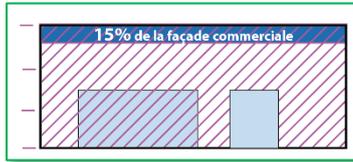
Lorsqu'il existe un RLPi, les enseignes sont soumises à autorisation du Maire.

Le RLPi distingue les enseignes à plat sur façade, les enseignes perpendiculaires, les enseignes scellées au sol ou installées directement sur le sol.

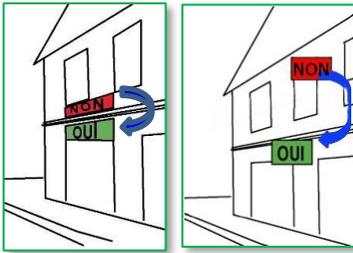
Il fixe certaines règles de surface, implantation, matériaux... afin d'assurer le respect du cadre de vie. Par exemple :



Lorsque la façade commerciale est inférieure à 50m², le RLPi limite la surface globale d'enseigne sur façade à 20% maximum de la surface de la façade commerciale. Le nombre n'est pas limité.



Lorsque la façade commerciale est supérieure à 50 m², le RLPi limite la surface globale d'enseigne sur façade à 15% maximum de la surface de la façade commerciale, sans dépasser 36 m². Le nombre n'est pas limité.

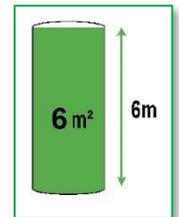
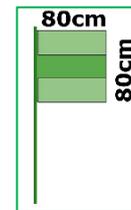


Il fixe des règles d'implantation telles que :

- L'enseigne doit être située dans l'emprise du rez-de-chaussée (ou en cas de problème technique, sous les baies du premier étage).
- L'enseigne doit être alignée avec les limites de la (ou des) baie(s).
- Elle ne doit pas être implantée sur la corniche ou les modénatures de la façade.

Les enseignes scellées au sol ou implantées directement sur le sol sont limitées :

- Devant les bâtiments de type habitation : 1 seul dispositif de 80cm x 80cm maximum
- Devant les bâtiments de type industriel : 1 seul dispositif de plus d'1m², 6m² maximum



Nous souhaitons avoir votre avis !

Un dossier présentant le diagnostic et détaillant le projet envisagé est consultable dans les mairies et de façon dématérialisée, sur le site de la communauté de communes.

Vous pouvez donner votre avis grâce à un registre et une adresse mail.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis : remarques et suggestions sont les bienvenues.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Dans une première étape :

- Le projet sera discuté lors d'une réunion avec les personnes publiques associées au mois de novembre.
- Vos contributions à la concertation avec la population seront prises en compte
- Le projet sera « Arrêté » en Conseil Communautaire.

Dans une deuxième étape :

- Les Personnes Publiques Associées (PPA) – services de l'Etat etc. auront 3 mois pour donner leur avis et la commission départementale des sites, nature et paysages (CDNPS) disposera également de ces 3 mois pour donner le sien.
- Le projet sera mis à l'enquête publique durant 1 mois
- Le projet sera éventuellement amendé
- Le projet de RLPi sera « Approuvé » par le Conseil Communautaire, et efficient une fois les mesures de publicité effectuées (parution dans la presse, affichage en mairies et parution au recueil des actes administratifs). Le RLPi est une annexe du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

TELETHON

Cette édition 2019 a remporté un vif succès.

Elle s'est déroulée en deux étapes. La première, le 11 octobre avec la marche semi nocture suivie d'un repas convivial rassemblant les jeunes et les plus anciens.

La deuxième étape a eu lieu le samedi 30 novembre avec une marche réunissant 32 personnes. Des jeux de carte, une vente de brioches et de décorations de Noël confectionnées par les élèves de d'école, un vin chaud et le lâcher de ballons ont occupé joyeusement l'après midi.

Le repas du soir a rassemblé 95 convives et 13 personnes ont pris un menu à emporter.

La chorale M'Elodies Ciron-Oulches dirigée par Sylvie Poulain et l'Amicale Cironnaise ont animées la soirée.

Un grand merci à tous ceux qui ont fait que cet évènement soit une réussite. Un merci particulier aux cuisinières des deux soirées.

Un tournoi de bridge a aussi été organisé au profit du Téléthon.

Ce téléthon 2019 a rapporté : 2458€

Fete des voisins

Scoury, rue du Haut village

La fête des voisins dans le haut de Scoury, édition 2019, s'est déroulée le 05 juillet avec un temps chaud contrairement à l'année précédente. La météo très favorable cette année a permis quel'on se retrouve de nouveau devant la maison de Madame Hurtrel.

Jeunes et moins jeunes ont partagé les différentes entrées et desserts sortis des sacs et paniers. Raymond a sorti le barbecue et nous avons dégusté les saucisses, merguez et les pommes de terre cuites sous la braise.

Merci à Annie et Raymond pour avoir organisé cette soirée, ce moment fort convivial a permis à tous de faire connaissance et à l'année prochaine !



PAGES D'HISTOIRE ANCIENNE

LA VIE SPORTIVE A CIRON

de 1958 à 1971

LES JEUNES DE CIRON SONT VRAIMENT LES PLUS FORTS

N-R-1-5-56



Les jeunes et les vétérans de l'U.S. Ciron à l'issue de leur match. On reconnaît M. Lerat, maire et arbitre de la partie

La fête annuelle de l'Union Sportive Cironnaise traditionnellement organisée pour la Pentecôte a connu un très joli succès. Le tournoi de football, disputé dimanche devant de très nombreux spectateurs a vu la victoire de l'A.S. Oulches sur Pont-Chrétien.

Résultats :

Poule I : Pont-Chrétien et St-Hilaire : 1-1; St-Hilaire et Lignac : 0-0; Pont-Chrétien et Lignac : 0-0.

Poule II : Oulches bat Migné :

3-0; Chazelet bat Oulches : 1-0; Migné bat Chazelet : 1-0.

Finale. — Oulches bat Pont-Chrétien 1-0.

Les deux finalistes recevaient chacun une coupe des mains de M. Lerat, maire de Ciron et président de l'U.S. Cironnaise.

Selon la coutume la journée du lundi était réservée au club et le match vétérans contre jeunes ne fut pas dénué d'intérêts.

Si les jeunes obtenaient la décision par 5 à 2, cette victoire n'était acquise qu'après une partie très disputée.

Le soir au restaurant Lerat, tous se retrouvaient réunis autour de la table du banquet et c'est dans une extraordinaire ambiance de gaieté et de camaraderie qu'on fêta le succès des jeunes troupes de l'U.S. Ciron et la coupe offerte par M. Coste.

L'U.S. CIRON CHAMPIONNE DE TROISIÈME DIVISION

1-9-71

Châteauroux. — L'Union Sportive de Ciron a réalisé une saison exemplaire, ce qui lui valut de remporter le titre du groupe F et d'accéder à la deuxième division. En dépit des départs de Riaute

(à Lys) et de Martin (à Méobecq) la société qui, par ailleurs, n'enregistre aucune rentrée, espère néanmoins parvenir à se maintenir en deuxième division.

Le bureau actuel : président d'honneur : Aujean Firmin, président : Lerat Gérard vice-président : Boureaud Marc, secrétaire : Laloge Lucien, trésorier : Brouard Roland, trésorier adjoint : Joubert Daniel, plus onze membres.

L'équipe type : Quinquaud, Blanchard, Van Maercken, Delaunay, Mou Bouquet, Robin Brouard, Sterling, Saulnier, Aujeau, Delaunay C., Poiron.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'U.S. CIRON A ÉTÉ SUIVIE LE DIMANCHE, PAR UN BANQUET



L'U.S. Ciron tenait samedi soir son assemblée générale au cours de laquelle il a été procédé à la réélection du bureau. Les membres de l'Association se sont déclarés satisfaits de leurs dirigeants actuels, lesquels ont tous été réélus à l'unanimité. Rappelons la composition de ce bureau :

Président d'honneur : Firmin Aujean ; président : Gérard Lerat ; vice-président : Marc Boureaud ; secrétaire : Yves Blanchard ; trésorier : Roland Brouard ; trésorier adjoint : Daniel Joubert ; membres : Reguilhem, Georges Lerat, Gérard Aujean, Paul Riauté, Lucien Martin, Julien Mériot et Jacques Jugée.

Le lendemain dimanche, une petite fête était organisée sur le stade avec le concours de l'Amicale Cironnaise. Un match de football arbitré par M. Lerat, maire de Ciron et président de l'U.S. Ciron, opposait les anciens aux jeunes. Les vétérans, quelque peu renforcés il est vrai par des éléments de l'équipe première, triomphaient par 4 buts à 3, après une partie très équilibrée.

Le soir à l'hôtel Lerat un banquet amical réunissait une trentaine de convives parmi lesquels dirigeants et joueurs et Mlle Bernadette Guilpain, récemment élue demoiselle d'honneur de la reine de l'Association Sportive. L'assistance déplorait l'absence de

la reine et de l'autre demoiselle d'honneur, toutes deux empêchées de prendre part à cette charmante soirée. Au dessert M. Lerat prenait la parole pour remercier les membres du bureau qui leur apportent une précieuse collaboration dans la direction de l'Association et il félicitait les joueurs qui tous avec un excellent esprit de camaraderie ont fait de très gros efforts pour assurer le succès de la saison. Il dit son espoir de voir l'U.S. Ciron progresser encore dans les prochaines années.

Dans une ambiance très cordiale et dans une extraordinaire galeté la réunion se poursuivait par des chansons.

rain.

Le nouveau bureau de l'U.S. Ciron

La dernière réunion de la Société Sportive de l'U.S. de Ciron avait au programme le renouvellement du bureau qui donna la composition suivante : président, Gérard Lerat ; vice-président, Firmin Aujean ; secrétaire, Yves Marc Boureaud ; trésorier, Roland Blanchard ; trésorier-adjoint, Daniel Joubert ; membres, Pierre Reguilhem, René Delaunay, Gérard Aujean, Georges Lerat, Hubert Gabillon, Paul Riauté, Robert Blanchard, René Tortiget, Jacques Jugie.

L'entraînement des équipes de football de l'U.S. de Ciron reprendra dimanche 12 et mercredi 15 août. Tous les joueurs de l'U.S.C. sont priés d'être présents à ces séances. Les joueurs désirant pratiquer sous les couleurs de la Société, peuvent se faire inscrire dès maintenant chez le secrétaire, M. Yves Blanchard, ou chez le président, M. Gérard Lerat.

CIRON

Le 19 mars, il y aura fête à Ciron. — Dimanche dernier, le bureau de l'Union Sportive de Ciron a mis la dernière main au programme de sa fête annuelle qui a lieu le dimanche 19 mars et si le temps se met de la partie, nul doute que ce sera encore une fête bien réussie.

Les amis des sportifs désirant participer au banquet qui aura lieu ce jour-là à 11 h. 30, sont priés de donner leur nom aux organisateurs avant le 17 prochain.

Les membres du Comité des fêtes du Conseil municipal de Ciron sont invités à honorer de leur présence le banquet de cette active société.

Nous publierons dans quelques jours le programme de cette fête que l'Union Sportive de Ciron nous a promis de nous communiquer.

JOYEUSE FIN DE SAISON A L'U.S. CIRON



Pendant le banquet, M. Lerat entouré des dirigeants

Dimanche et lundi, de nombreux spectateurs s'étaient déplacés au stade de La Ménagerie à Ciron, attirés par la fête organisée comme chaque année par l'Association sportive locale.

Dimanche, se déroulait un tournoi quadrangulaire mettant aux prises les équipes de Saint-Hilaire-sur-Benaize, Tendu, Migné et Ciron qui se classaient dans cet ordre. Les vainqueurs se voyaient remettre une très jolie coupe.

Le public pouvait également assister à une démonstration d'aéromodélisme faite par un groupe d'amateurs argentonnois. Lundi, la joute sportive restait purement locales; trois rencontres étaient inscrites au programme : Vétérans contre Cadets, Seniors contre Anciens et Cadets contre Seniors-Juniors. Ces trois parties se terminaient par des scores nuls.

Le lancement d'une montgolfière avait été prévu mais par suite du vent, l'engin refusa obstinément de décoller.

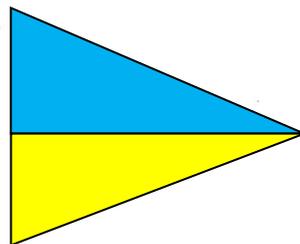
Cet incident n'empêcha pas aux membres de l'Association sportive, dirigeants et joueurs, de se retrouver quelques heures plus tard, au café-restaurant Delaunay, autour d'un plantureux banquet qui chaque année marque la clôture de la saison.

Ce banquet était présidé par M. Lerat, maire de Ciron, et président de l'Association, accompagné de Mme Lerat, et entouré des membres du bureau : M. Firmin Aujean, président d'honneur; M. Bour-

reau, vice-président; M. Jugy, secrétaire; M. Brouard, trésorier; M. Gérard Aujean, conseiller municipal; M. René Delaunay, capitaine de l'équipe.

Parmi une cinquantaine de convives, nous notions la présence de nombreuses dames. Le menu fut excellent et l'ambiance très sym-

pathique du début dégénéra bientôt en une folle gaieté. Quelques mots de M. Lerat prononcés avant le dessert pour remercier et encourager les uns et les autres et libre court était donné aux chanteurs et aux chanteuses qui prolongeaient l'euphorie de cette réunion fort avant dans la nuit.



C'est Firmin Aujean lui-même qui avait découpé avec soin, dans la Nouvelle République, les extraits ci-dessus. Ils furent conservés par sa famille jusqu'à nos jours et nous sommes heureux, en mémoire de ces pionniers du sport à Ciron, de pouvoir les partager avec vous.

Et un grand merci à Pierre et Claude Riauté, pour avoir mis ces archives familiales à notre disposition !

UNE LONGUE TRADITION SPORTIVE ...

La Société Sportive de Ciron vit le jour en 1921-1922, ayant à sa tête Mr Louis Guérineau comme président et Mr Firmin Aujean comme vice-président. Ce dernier fut l'âme de cette société et fit preuve d'une activité débordante, avant d'en devenir, par la suite, président honoraire. Tous les terrains de sports environnants virent flotter les couleurs jaune et bleu de l'U.S Ciron. C'est ainsi qu'en football, elle disputa les championnats du Berry durant de nombreuses années, évolua sur les stades de la Berrichonne et sortit bien souvent honorablement des compétitions. Côté athlétisme, on pratiquait la course à pied, le saut en hauteur et longueur ainsi qu'à la perche. Mais aussi le lancer de poids. Elle concourt au Blanc, Buzançais, Châteauroux, Issoudun. Elle a présenté avec succès de nombreux candidats au brevet d'aptitude militaire. Sa section de tir à la carabine et au fusil de guerre remporte chaque année un véritable succès. Au concours départemental du champ de tir de Châteauroux, deux tireurs de l'U.S Ciron ont obtenu des résultats encourageants (cible à 200 m), par leur conquête de la 6^{ème} et 9^{ème} place du département.

Malheureusement, la guerre de 1939 mit fin à cette belle dynamique. Seul le football put survivre, avec des périodes plus ou moins heureuses, avant de tomber en léthargie. Mais sous l'impulsion d'une poignée de sportifs motivés en 1954, la section football reprend des forces et dispute les championnats de 3^{ème} division où elle se classe honorablement. Mr Gérard Lerat, alors maire de Ciron, assure la présidence dynamique, accompagnant une équipe très motivée. Même les finances sont florissantes selon les archives ! Mr Firmin Aujean est alors président d'honneur, Marc Bourreau : vice-président, Yves Blanchard : secrétaire, Roland Brouard : trésorier, Daniel Joubert : trésorier adjoint. Et comme membres, on compte : Claude Aujean, Paul Riauté, Gérald Aujean, Georges Lerat, Hubert Reguilhem, Robert Blanchard, Julien Mériot. Puis, l'organisation s'améliorant, on nomme des responsables de rencontres : Michel Quinquaud, Simon Szemendera, Claude Aujean. On organise même un match anciens contre jeunes à chaque clôture de saison (en deux parties de 30 mn chacune), suivi d'une tombola et d'un joyeux banquet où tout le monde est convié. Le sport à Ciron : toute une histoire !

Bernard JACQUET Ciron, décembre 2019

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CIRON

ET LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 2019 c'était le 30^{ème} anniversaire de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**. Les élèves de l'école de Ciron ont participé à l'exposition qui s'est tenue à la bibliothèque d'Oulches.



La convention internationale relative aux droits de l'enfant est le traité le plus largement ratifié de l'histoire (193 états). Elle a été adoptée par l'assemblée générale des Nation Unis le

20 novembre 1989.

En la signant, les ETATS s'engagent à respecter un code d'obligation envers les enfants.

Elle comprend 54 articles qui définissent l'ensemble des droits de l'enfant.

Manhattan CM2- Laure CM1- Faustine CM1

Pour le 30^{ème} anniversaire de la convention des droits de l'enfant, nous avons travaillé sur plusieurs affiches que nous avons beaucoup aimées.

Nous avons choisi par groupe de 2 ou 3 une affiche puis nous l'avons présentée à la classe.

La convention sert à aider et protéger les enfants pauvres, ceux qui n'ont pas à manger et qui ne peuvent pas jouer et qui n'ont pas liberté.

Clara CM2 Dorian CM1 Suzy CE2



« Un nom, un pays, une famille » est une affiche triste car il y a des personnes qui ont dû partir de leur pays car il y a des guerres et maintenant ils sont en famille d'accueil. Si j'étais président pendant trois minutes je dirais aux personnes qui obligent les enfants à travailler, d'arrêter de les faire travailler et de les mettre à l'école.

Jules CM1

Le prénom c'est le plus important avec les parents.

Alizée CE2

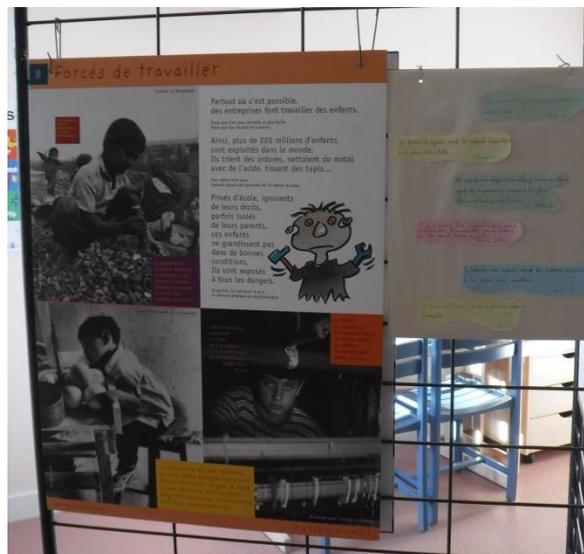
OBLIGES DE TRAVAILLER

Je trouve cela si injuste de forcer les enfants à travailler.

Jean Ce2

Je trouve cela injuste quand les enfants travaillent à la place des adultes.

Paul CE2





Egoux et différents

Pour moi le droit le plus important de la convention des droits de l'enfant c'est l'égalité entre les gens. Moi je ne veux plus qu'on se moque des noirs et des filles. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas comme nous qu'il faut se moquer d'eux.

Louis CM1



Petits parmi les grands

La convention internationale des droits de l'enfant nous fait réfléchir pour ne pas trop manger, ne pas faire l'idiote à table, utiliser moins la voiture mais plus le vélo.

Sam CM2

En Amérique du sud 350 millions d'enfants

vivent dans des taudis, et des enfants ne sont pas soignés de leurs maladies, moi je ne trouve pas ça bien du tout
J'aimerais bien les aider.

Sacha CE2



Club de bridge de Ciron 2019

Le club de bridge de Ciron a maintenant 16 ans, et a été créé à l'initiative de Madame Paulin qui en est toujours la vice-présidente.

Régulièrement, tous les mardis et vendredis les joueurs par équipe s'adonnent à des parties libres, qui ont lieu à 20h en toute convivialité.

Seules, deux parties sont homologuées annuellement à Ciron par le club de Bridge du Blanc, la première en juillet suivie d'un dîner, et à l'occasion de la campagne du Téléthon fin novembre, tournoi qui s'est terminé par le verre de l'amitié (340€ ont pu être récoltés par le club pour l'année 2019, et versés directement au Téléthon). Merci aux sympathisants qui ont participé sans faire le tournoi.



TOURNOI DU 13 JUILLET 2019 -
Résultats :
1^{er} NS : R.PEROT/M.ROBIN
1^{er} EO : G.DEFEZ/I.RUHIER



TOURNOI DU 23 NOVEMBRE 2019 –
Résultats :
1^{ER} J.Y. LAURENT / F. ROBIN
2^{ème} M. ROBIN / R.PEROT

Des cours d'initiation peuvent être donnés à Ciron pour ceux qui souhaiteraient découvrir ou redécouvrir ce jeu, ainsi que des cours de perfectionnement facilités par les parties libres.

Les personnes intéressées pourront obtenir des renseignements auprès du secrétariat de la mairie, au 02 54 37 95 92

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir

Bonne année à toutes et tous

La Présidente

AMICALE CIRONNAISE

Le 17 novembre, l'Amicale Cironnaise a fêté la Saint Cécile à Ciron et la journée a débuté à 11 heures à l'église par la messe où les musiciens ont interprété quelques morceaux choisis. Après avoir ; déposé une gerbe au monument aux morts, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour un vin d'honneur et un repas préparé par le boucher traiteur de Prissac, M Mannequin.



Après le repas, M SELLERON professeur de Musique, accompagné de plusieurs musiciens, a animé l'après-midi.
Rendez-vous l'année prochaine.



Le samedi 30 novembre, l'Amicale Cironnaise comme tous les ans est venue animer le Téléthon où une centaine de personne était présente à la salle des fêtes pour partager le délicieux repas préparé par Caroline et Katia.

Comité des Fêtes de CIRON

La brocante

Notre brocante du 30 juin a vu, comme depuis quelques années, son nombre d'exposants diminué.

Pour remercier les quelques exposants présents, le comité a décidé la gratuité des emplacements.

Le service restauration a fonctionné correctement.

Au vu de la fréquentation, il a été décidé de ne pas faire de brocante en 2020.

Nous allons réfléchir pour une autre activité.

La fête champêtre du 27 juillet a été perturbée par la pluie, tant attendue par ailleurs.

En effet sans la pluie, il aurait été très risqué de tirer le feu d'artifice. Pour autant, malgré l'expérience des artificiers pour protéger les fusées, ils n'avaient encore jamais rencontré de tels phénomènes de condensation sous les protections dus au sol très chaud ce qui a entraîné quelques ratés.

Quant au repas, nous remercions toutes les personnes qui s'étaient inscrites d'être venues malgré les conditions météo. Il n'a pas été possible de déplacer les tentes, la leçon est retenue pour les années à venir.

Cette année, le bal populaire animé par l'orchestre de Quentin Laroche s'est tenu dans la salle des fêtes ce qui a permis aux danseurs de profiter d'une véritable piste de danse.

Cette fête champêtre est possible grâce au soutien de la municipalité, aussi bien sur le plan logistique par la mise à disposition du stade, la salle des fêtes et financier et bien évidemment grâce à tous nos bénévoles qui préparent avec ardeur cette soirée.

Merci à vous.

Le comité des fêtes a aussi participé à la **randonnée semi-nocturne du 11 octobre** au profit du Téléthon. Un peu moins de monde que l'année dernière mais toujours un moment très convivial.

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour nous aider, si vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes, l'Assemblée générale aura lieu le vendredi 28 février 2020, petite salle des fêtes ou si vous voulez juste nous aider lors de nos différentes manifestations faites-vous connaître.

Nos manifestations 2020

Vendredi 28 février	:	Assemblée Générale
Dimanche 26 avril	:	Randonnée
Samedi 25 juillet	:	Fête champêtre avec spectacle pyro-mélodique.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2020



7 juillet 2019

les premiers pas de la nouvelle chorale !

Sous un soleil brûlant, les choristes se sont retrouvés sur la place du village à Bélâbre. Autour de Sylvie, une répétition a eu lieu dans l'église mise à notre disposition, afin d'accorder les énergies du groupe et retrouver son unité.

Le public était assez nombreux dont des descendants de maquisards. Après un dépôt de gerbe et le discours du Maire de Bélâbre, Mr Laurent LAROCHE, la chorale a présenté "**Le chant des Partisans**". Puis, l'ensemble des personnes présentes s'est déplacé au mémorial des Descends, en pleine forêt, lieu où furent exécutés 14 maquisards en 1944. A l'issue des discours officiels, la chorale a chanté à nouveau "**Le chant des Partisans**", dans une exécution de même niveau qu'à Bélâbre.

Enfin, une dernière cérémonie s'est déroulée au mémorial du Bois de Paillet. La troisième prestation de la chorale fut à la hauteur des précédentes et reçut, là encore, les applaudissements du public et des autorités présentes.

La cérémonie s'est achevée par des remerciements. Les représentants de l'état sont venus serrer la main des choristes pour les remercier. L'an prochain, il est prévu de faire un concert supplémentaire à la demande du maire Lignac. Nous étions aussi présents aux cérémonies du 11 novembre 2019 à Oulches et Ruffec et au téléthon du 30 novembre à Ciron.

Nous sommes attentifs aux appréciations du public, afin d'améliorer nos prochaines prestations.

Reprise des répétitions de septembre 2019

Chaque mardi soir à 20h, nous nous retrouvons à la salle des fêtes de Ciron. 2h de répétition dans la bonne humeur !

Notre chorale s'étoffe : **22 choristes** sont à présent inscrits (venus de Ciron, Oulches, Lignac, Prissac, Le Blanc, Le Pêchereau, St Marcel), avec un nouveau répertoire qui s'enrichit progressivement et s'adapte aux besoins des concerts à venir. Des chants à plusieurs voix ou à l'unisson, actuels ou plus anciens, choisis par les choristes et la chef de cœur Sylvie.

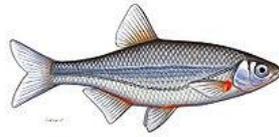
La chorale M'Elodies accueille dorénavant des instruments venant accompagner les chanteuses et chanteurs pour certaines chansons : flûte à bec, accordéon, guitare. Les voix d'hommes sont les bienvenues ! Tout le monde peut venir et participer s'il le désire. Quel que soit son niveau, on lui trouvera une place !



**La chorale venue agrémenter le repas des anciens à la salle des fêtes de Ciron,
décembre 2019.**

le 8

L'ABLETTE DE SCOURY



Matinée Pêche

Le 15 juin dernier « L'Ablette et l'Association des parents d'élèves de Ciron et Oulches (APE) ont organisé une matinée initiation pêche pour les enfants.

Dès 9h30, les jeunes prenaient place sur les berges de l'étang d'Oulches munis du matériel nécessaire, cannes et lignes montées, préparés par les bénévoles de l'Ablette. De nombreuses prises étaient sorties de l'eau par des pêcheurs ravis. A l'issue de la matinée des lots ont été offerts aux enfants par l'Ablette et l'APE ; cannes à pêche, lignes montées, fascicules pédagogiques sur la vie des habitants du milieu aquatique, lots divers....

La matinée s'est terminée par le pot de l'amitié offert par l'APE.

Un grand merci aux parents accompagnateurs, aux bénévoles de l'Ablette et de l'APE ainsi qu'à la municipalité d'Oulches et à ses agents pour la mise à disposition et le nettoyage de l'Etang.

Alevinage :

L'Ablette a déversé début d'année 50 kg de brochets, 50 kg de perches et des carpes en fin d'année. Des truitelles en printemps 2020 fournies par la Fédération.

Cartes de pêche 2020

Elles sont à disposition des pêcheurs et délivrées comme à l'accoutumée à la mairie de CIRON par Caroline.

Pour les pêcheurs prenant leur carte directement chez eux par internet sur le site :

www.cartedepeche.fr

Ne pas oublier de préciser le nom de l'AAPPMA « L'Ablette de Scoury » sur la ligne prévue à cet effet.

Une idée cadeau ?

N'hésitez pas

Offrez une carte de pêche de l'« Ablette de Scoury »

Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2020

A BLANCHARD

ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES ECOLES DE CIRON ET OULCHES

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 08 octobre 2019, et a occasionné certains changements.

Le bureau se compose maintenant de : **Maria Guérin** Présidente ; **Angélique Beaujean** Secrétaire ; **Sonia Coubard** Trésorière

Les membres sont : Anne-Cécile Baudesson, Charlotte Hortholary, Anthony Moreau, Nicolas Babaud, Mylène et Cédric Lin.

Les adhérents sont : Emeline Provost, Bénédicte Rodier, Sophie Genêt, Sophie Tautvie, Eddie Surreau, Aurélie Evrard.

Les écoles du RPI accueils 57 enfants (39 familles)

Quelques rappels des manifestations passées :

Un loto en octobre ; le spectacle de Noël ; une boum en mars ; une soirée Année 80 en avril ; une journée pêche en juin ; un Barbecue en juin ; les photos de classes en novembre ; et notre premier vide ta chambre qui s'est déroulé le 24 novembre dernier ; le téléthon.

Quelques manifestations à venir en cette fin d'année et en 2020 :

- Le spectacle de Noël qui aura lieu le 20 décembre à la salle des fêtes de Ciron
- Loto le 9 février 2020 qui se déroulera cette année un dimanche après-midi, à Ciron
- Carnaval le 8 mars, défilé dans Scoury
- En avril une randonnée-goûter, chasse à l'œuf
- Une journée pêche et la kermesse des écoles en juin
- Une soirée dansante le 10 octobre 2020
- Un vide ta chambre le 21 novembre 2020
- Le spectacle de Noël le 18 décembre 2020

Nous vous rappelons que toutes ces manifestations servent à financer en partie les abonnements aux magazines, les cours de piscines, les sorties scolaires, la kermesse et bien d'autres activités pour nos enfants.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos activités.

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



L'équipe de l'APE

Quand on évoque la fin d'une année on pense bien évidemment à tous ces instants festifs qui nous attendent et vont nous permettre de nous retrouver en famille ou entre amis mais c'est aussi le moment de faire un premier le bilan de l'année écoulée.

Pour notre association, cette année a été riche en évènements. Il y a eu dans un premier temps un changement de l'ensemble de l'équipe dirigeante.

Le Président de « Loisirs du Val de Creuse » Gérard JEANNEAU et son équipe ont souhaité prendre un repos bien mérité après 5 années passées à organiser et à relancer cette association. A notre tour désormais de pérenniser leur travail et surtout les remercier pour leur implication.

Comme chaque année, un voyage d'une journée a permis à un groupe de 34 personnes de visiter Amboise et le château du Clos Lucé. Nous avons pu y admirer les œuvres et les innovations exposées à l'occasion de la commémoration des 500 ans de la disparition de ce génie de la Renaissance que fut Léonard de Vinci.

Depuis le mois d'octobre une nouvelle activité a été créée. En effet un atelier peinture – dessin propose de vous initier à cet art.

Dernier temps fort, notre traditionnelle soirée dansante organisée autour d'un dîner qui a réuni 150 personnes où il a été servi une Carbonnade Flamande, plat de renommée typique du nord de la France fortement apprécié par les convives et dégusté dans une excellente ambiance orchestrée par Laurent Berroyer.

Rétrospective 2019 de nos Activités :

Le Branle des Etangs : 30 ans d'existence,

1989 – 2019, cela méritait une belle fête et ce fut le cas, la salle des fêtes de Ciron était comble.

Pour le bonheur de tous les anciens membres et de ceux qui animent encore aujourd'hui cette troupe, musiciens et danseurs venus d'horizons différents s'étaient donnés rendez-vous pour faire vibrer le parquet et chanter pendant tout un après-midi jusque tard dans la soirée.

Mais cette année a été aussi l'occasion de prendre du plaisir en dansant et en divertissant nos aînés au cours de 14 animations qui ont eu lieu dans les différents établissements de la région.



Le Djembel :



Repartie pour une nouvelle saison, cette activité d'expression corporelle rassemble 18 personnes autour de Sofia tous les mercredis de 18h30 à 19h30 dans la salle des fêtes de Ciron.

Contact Katia au : 06 30 28 87 63 (le soir)

La Marche :

350 Km c'est à quelques mètres près ce que nos 2 groupes de marcheurs ont parcouru en 2019.

Bonne ou mauvaise météo les randonneurs de tous les âges et de tous les niveaux répondent présents à chaque départ les lundis et mardis (les horaires dépendent de la saison).



Suivant les périodes de l'année, des sorties à thèmes sont organisées comme « le ramassage des châtaignes, la cueillette du houx » ou une simple marche suivie d'une dégustation de crêpes, d'une soupe à l'oignon ou d'un repas au restaurant. A chaque occasion tout est bon pour reprendre les calories dépensées à marcher.

Contact : Patricia au : 06 18 94 11 82, Chantal au : 02 54 28 60 03

Ciron Atelier Peinture Dessin :



Depuis le 3 octobre le C.A.P.Dessin, une nouveauté pour notre association, a ouvert ses portes dans l'ancienne école de Scoury.

16 participantes venues de communes diverses de la Brenne se retrouvent tous les jeudis de 18h30 à 20h30 et les vendredis de 14h00 à 16h00.

Vous qui êtes intéressés par ce mode d'expression rejoignez-nous. Si vous le souhaitez il est possible que s'ouvre une autre séance. La plupart des participantes sont débutantes (12 sur 16). Alors pas d'hésitation, venez voir comment fonctionne cette nouvelle activité dans la convivialité.

Contact Christian au : 06 02 05 81 96

La troupe des 3 Vallées :

Nos 5 comédiennes et son unique comédien ont réussi le pari en 2019 de remplir les salles. Au cours de 7 représentations, c'est plus de 500 spectateurs qui ont assisté à leurs spectacles et ri aux diverses répliques et aux situations comiques.



Les 3 pièces données à chaque représentation ont fait la joie de tous les spectateurs et les rires la récompenses des comédiens et aussi de l'équipe technique qui travaille dans l'ombre



Contact : Marianne au : 06 98 54 18 64

Le club joie de vivre :

S'ils se retrouvent 2 jeudis après-midi par mois pour des parties de jeux de Société le groupe des « anciens » et des moins jeunes en profite pour échanger longuement et se remémorer les bons moments. Moment de partage et de convivialité également le 19 décembre puisqu'ils se sont retrouvés au restaurant pour fêter l'année qui se termine.

Contact : Jean Pierre au : 06 62 35 94 50



La Gymnastique :

Depuis le 3 septembre, les 17 membres du groupe gymnastique ont repris le chemin des « salles de sport » de Ruffec et de Ciron pour leurs traditionnels cours de gymnastique.

Jean Michel propose des cours diversifiés et adaptés aux groupes dans la bonne humeur le mardi de 19h30 à 20h30 à Ruffec et le jeudi de 18h00 à 19h00 à Ciron.

Contact Marie Hélène au : 02 54 37 13 05

Pour tous renseignements sur notre Association : loisirs.du.val.de.creuse@gmail.com ou au : 09 84 17 76 89





Amicale **B**ouliste **C**ironnaise

En cette période très mouvementée, et en espérant que le bon sens reprendra le dessus, afin d'établir un dialogue pour ramener le calme et la sérénité que notre beau pays a besoin.

L'Amicale Bouliste Cironnaise vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Que celle-ci, apporte à toutes et à tous, bonheur, santé, prospérité.

Amicalement.

Le Président
Georges PICHON



L'UNION SPORTIVE

En cette nouvelle saison 2019/2020, nos footballeurs ont repris le championnat avec un effectif de 20 joueurs et 5 dirigeants, dirigeantes.

Nous avons eu 3 nouveaux arrivés :

- Bernard GRANGENEUVE
- Mathieu LEVECQUE
- Thomas MONTET

L'équipe est actuellement classée cinquième sur 12 de son championnat Départemental 4.

La deuxième phase reprend le 19 janvier 2020 à Ciron contre Lignac. L'objectif est de se maintenir dans cette division et de recruter de nouveaux joueurs pour la saison prochaine.

Nous avons terminé l'année 2019 par un repas joueurs, dirigeants et supporters au restaurant les 2 Pierres à Migné.

Calendriers de nos matchs retours à domicile :

19/01/20 Ciron - Lignac

09/02/20 Ciron - Le Pêchereau

08/03/20 Ciron- Le Blanc

15/03/20 Ciron - Douadic

05/04/20 Ciron - Pouligny st Pierre

03/05/20 Ciron - Azay le Ferron

24/05/20 Ciron - Tendu

Le club de l'U.S. Ciron vous souhaitent de
BONNES FÊTES
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020





Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale 2019-2024

Le Parc naturel régional de la Brenne lance **une nouvelle OPAH-RR** dans le cadre d'une Plateforme Territoriale de Rénovation énergétique.

Vous habitez une commune du Parc * ou souhaitez vous y installer ?

- Vous souhaitez acheter un logement qui nécessite des travaux ?
- Faire des travaux pour économiser l'énergie dans le logement que vous occupez ou que vous louez ?
- Investir dans un projet locatif solidaire ?
- Vous vous intéressez aux matériaux biosourcés ?

L'OPAH de revitalisation rurale vous est destinée !

Les élus du Parc ont confié l'animation de l'OPAH-RR à **SOLiHA Indre** pour accompagner les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation.

L'OPAH-RR, c'est un accompagnement personnalisé gratuit

- Des études conseils à l'accession (pour acheter en toute sérénité !)
- Des conseils techniques indépendants à domicile pour vous aider à définir le programme de travaux le plus adapté pour votre logement
- Une évaluation thermique pour s'assurer du gain énergétique réalisé, nécessaire pour déclencher les aides
- Une assistance administrative, technique voire financière pour la constitution et le suivi de vos demandes de subventions.

L'OPAH-RR, ce sont des aides financières significatives

- 35% ou 50% de subvention de l'ANAH sur un montant de travaux pouvant aller jusqu'à 20 000€ (50 000€ si le logement est très dégradé)
- Une aide de solidarité écologique de l'Etat, jusqu'à 2000 €
- Des aides supplémentaires du Parc :
 - 1500 € pour la résorption de l'habitat indigne
 - Jusqu'à 3000€ sur les matériaux biosourcés (plafond de ressources ANAH+20%)
- Une avance de fonds pour les ménages les plus modestes.

Les aides de l'OPAH-RR sont cumulables avec le crédit d'impôt, le PTZ Accession, l'éco PTZ, les aides d'Action Logement ...

Des plafonds de ressources sont à respecter pour les propriétaires occupants (voir tableau joint), Il n'y a pas de plafonds de ressources pour les propriétaires bailleurs.

N'hésitez-pas, renseignez-vous auprès de

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

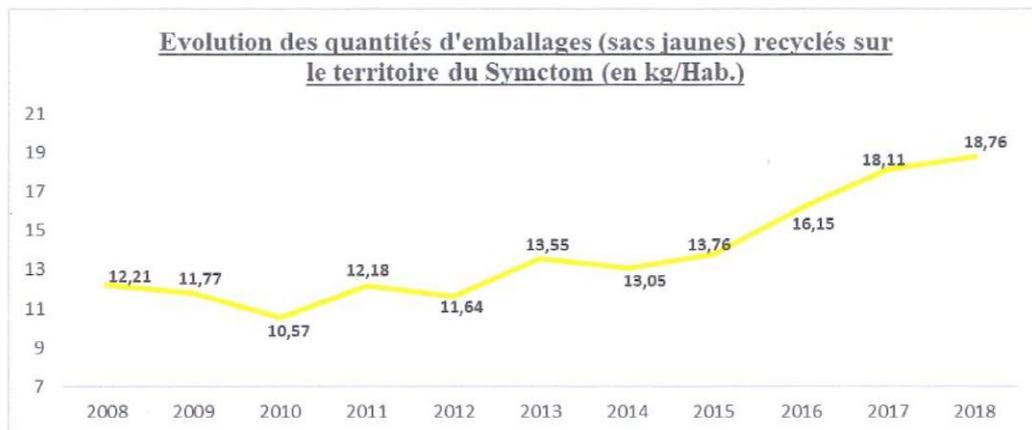
INDRE
24 rue de Provence 36000 Châteauroux
02 54 07 01 08 - soliha.fr

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources basé sur le Revenu fiscal de référence 2019 (sur ressources 2018)
1	18 960 €
2	27 729 €
3	33 346 €
4	38 958 €
5	44 592 €
Par personne supplémentaire	+5 617 €



Du côté de nos déchets

Les emballages augmentent



Depuis 10 ans les quantités d'emballages recyclés ont nettement augmenté (+ 48 %). Ces résultats s'expliquent en partie grâce aux efforts engagés par la collectivité dans des actions de sensibilisation auprès des usagers, avec entre autres les suivis de collectes quotidiens réalisés par les ambassadeurs du tri du Symctom. La qualité du tri reste toutefois très perfectible car environ 20 % des quantités collectées sont des éléments qui ne devraient pas se trouver dans les sacs jaunes (papiers, textiles, ...). Afin de limiter ces erreurs, n'hésitez pas à vous référer au "Mémotri" qui vous a été distribué (vous pouvez également le demander auprès des services du Symctom, de votre mairie, ou le consulter sur le site www.symctomleblanc.fr).

2 309

C'est le nombre de composteurs individuels installés à ce jour chez des habitants de la collectivité qui en ont fait la demande. Cette action, lancée dès 2004, a entraîné une baisse sensible des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), permettant ainsi de maîtriser les coûts de l'enfouissement, qui restent cependant une des charges principales pour le syndicat (441 660,00 € pour l'année 2018).

Alerte info

Le projet de construction de la nouvelle déchèterie du Blanc se concrétise. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année, avec une ouverture du site espérée dans le courant de l'année 2020.

Opération broyage des déchets verts

Le Symctom, en partenariat avec le CPIE Brenne Berry, a lancé une opération de communication sur la gestion des déchets verts. Dans ce cadre, des journées de broyage sont organisées sur des communes volontaires. Il est proposé aux usagers qui le souhaitent de venir faire broyer leurs déchets verts par les services du syndicat. Le broyat obtenu pourra ainsi être réutilisé par chacun dans son jardin. Ces journées permettent également d'échanger sur la gestion des déchets au sens large.



Journée de broyage des déchets verts sur la commune de La Châtre l'Anglin

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet (www.symctomleblanc.fr) !

☎ 02 54 28 12 00 📠 02 54 28 12 03 ✉ centredetripleblanc@orange.fr



ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES
AGRICULTEURS

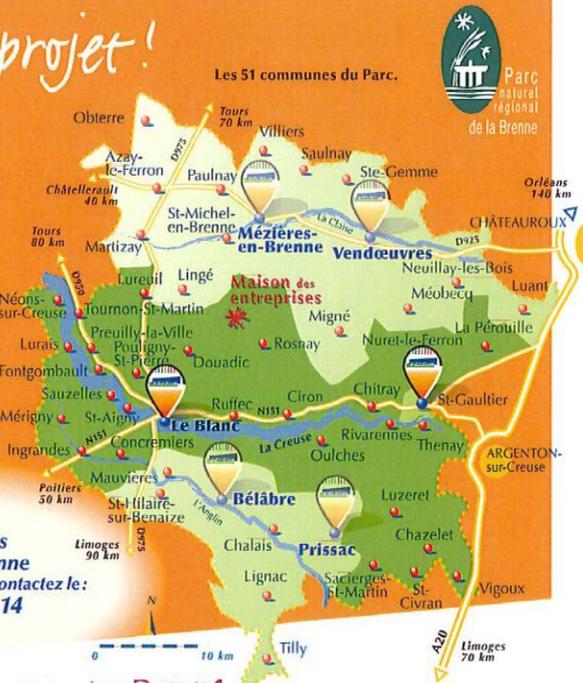
Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne :

- * Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- * Vous aide à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 15 000 €):
 - Création ou Reprise
 - Croissance (développement de l'activité)
 - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
- * Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- * Vous accompagne pendant les premières années: suivi et parrainage.



Édition 2020
Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse

Permanences Initiative Brenne pour un RDV contactez le: 02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne

STÉPHANIE BERTHON
Domaine de Bord
Élevage / pension
éducation canine
RUFFEC

06 83 57 06 10
domaine-de-bord@outlook.fr
Sur rendez vous
Pas d'utilisation de produits chimiques

CÉLINE DESMOULIERES
Briqueterie du pic
Fabrication artisanale
en terre cuite
RUFFEC

06 68 34 70 82
desmoulieres.cyril@orange.fr
www.briquesdupic.fr
Lundi au samedi 8h-12h et 14h-18h
Cuisson au feu de bois recyclé

DAMIEN LECOMTE
Des ailes en brenne
Désinsectisation, dératissage,
effarouchement...
+ Inspections diverses par Drone
ROSNAY - POULIGNY

06 89 48 32 06
7/7
Protection piscicole, agricole: capture et effarouchement d'oiseaux par robot

JÉRÉMY BIROT
Brasserie la Palisse
Micro-Brasserie Artisanale AB
NURET-LE-FERRON

06 07 85 86 38
Ouvert au public lors de portes ouvertes
Utilisation de céréales locales et bio!



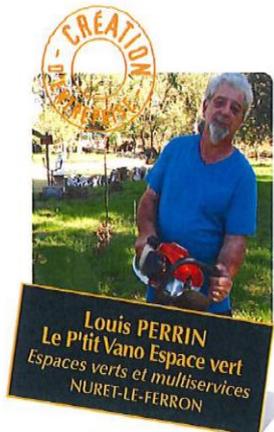
Isabelle BOUÉ
Isa Tiss
Grand choix de Tissus,
vêtements
TOURNON-SAINT-MARTIN

02 54 37 52 10
Lundi au samedi : 9h30-12h30 et
14h-18h (fermé le mardi)
Du coton 100% Bio,
Fabrication sur mesure de
l'ammeublement



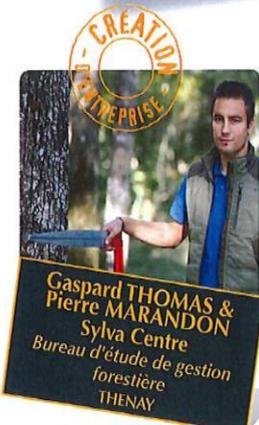
Véronique GOURON
Les jardins du Suin
Production de légumes bio
POULIGNY-SAINT-PIERRE

06 32 45 94 88
verochaplet@gmail.com
Agriculture Bio et circuits
courts. Partenaire du
SYNCTOM => Ateliers
compostage pour scolaires
- Fumier de bœufs à
disposition.



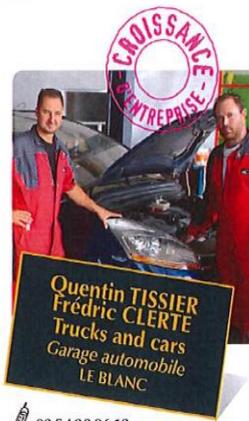
Louis PERRIN
Le Petit Vano Espace vert
Espaces verts et multiservices
NURET-LE-FERRON

02 54 25 11 84
lepetitvano@live.fr



**Gaspard THOMAS &
Pierre MARANDON**
Sylva Centre
Bureau d'étude de gestion
forestière
THENAY

06 89 31 06 72 - 06 17 62 28 91
sylvacentre@gmail.com
Eco certification (rédaction
documents de gestion durable...)



**Quentin TISSIER
Frédéric CLERTE**
Trucks and cars
Garage automobile
LE BLANC

02 54 28 06 12
Lundi à vendredi : 8h-12h/14h-
18h/Samedi 8h-12h



Vincent GOETGHELUCK
Krys optique
Magasin d'optique
LE BLANC

02 54 37 12 14
Krys Le Blanc
Mardi à samedi : 9h-12h15//14h-19h
sauf samedi 18h
Possibilité de rendez-vous en
dehors des heures d'ouverture.

Osez entreprendre avec Initiative Brenne !

Notre Promesse

- 1. Un accueil professionnel pour tous les entrepreneur-e-s**
 - > Un service gratuit de proximité, offert à tous les entrepreneur-e-s, quel que soit leur secteur d'activité, qu'ils aient ou non un apport personnel.
 - > La capacité d'écouter l'entrepreneur, quels que soient le stade d'avancement de son projet, son type de projet et ses besoins.
 - > L'explication du rôle de la plateforme, des services qu'elle propose et une mise en relation avec d'autres partenaires.
- 2. Un accompagnement dans la finalisation du business plan**
 - > Une analyse financière approfondie pour réexaminer, structurer et valider le business plan.
 - > Une préparation et un appui de l'entrepreneur pour la recherche de financements en complément du prêt d'honneur et pour la valorisation de son projet auprès des financeurs.
- 3. Un comité d'agrément pluridisciplinaire et bienveillant pour conseiller et décider du prêt d'honneur**
 - > Une écoute personnelle de tous les entrepreneur-e-s par le comité d'agrément qui apporte expertise et conseils.
- 4. Un suivi du projet pour favoriser la pérennité et la croissance de l'entreprise**
 - > Un suivi fait par la plateforme ou en lien avec des partenaires pendant la durée du prêt d'honneur, adapté à chacun et fondé sur le lien personnel.
- 5. Un accompagnement avec des bénévoles experts en entrepreneuriat**
 - > Un parrainage pour tous les entrepreneur-e-s qui le demandent.
 - > Une mise en réseau intégrant l'entrepreneur-e dans le tissu économique local et régional.



- CROISSANCE -
REPRISE -



**Cédric & Yannick
BERNERON**
Menuiserie - pompes
funèbres - marbrerie
THENAY

☎ 02 54 47 92 70
<http://menuiserie-berneron-indre.fr/>
<http://funeraire-berneron-indre.fr/>
 Eco artisan - Bois de
 Pays d'une scierie locale
 => Fabrication menuiseries
 Bois-Alu. Valorisation "déchets"
 métalliques. Chauffage Atelier
 par chutes de bois -

- REPRISE -
DEVELOPPEMENT



Samuel SAUDRAIS
Cycle & Sport
Magasin de Sport :
vélo, natation...
LE BLANC

☎ 02 54 38 83 58
 @ samuel@cycleetsport.com
 ☎ Mardi au samedi 9h-12h15 et
 14h-18h30 (18h00 le samedi)

- REPRISE -



Stella NOEL
Le Théâtre
Café Restaurant Brasserie
PMU
LE BLANC

☎ 02 54 37 98 07
 ☎ Mardi au samedi 7h-19h
 (22h vendredi, 2h samedi) -
 Dimanche 8h-18h
 ☎ Café de la terre (B10)

- CROISSANCE -
REPRISE -



Audrey PONCET et Jonathan
La petite auberge
Restaurant, bar &
repas à emporter
POULIGNY-SAINT-PIERRE

☎ 02 54 38 92 61
 ☎ Mardi au samedi : 9h-14h30 et
 17h-22h30
 ☎ Réutilisation des déchets
 (eau pour les plantes...)

REPRISE -
REPRISE -



Sylvain DAVID
Harmony Berry
Maçonnerie
Maçonnerie, rénovation
CHITRAY

☎ 06 88 69 88 34
 @ harmonieberrymaconnerie@gmail.com
 ☎ Bétons et enduits chaux-roseaux

- CROISSANCE -
REPRISE -



Christophe DUGENEST
L'ARISTIDE
Restauration, bar à tapas
LE BLANC

☎ 02 54 84 23 82
 ☎ L'Aristide Le Blanc
 ☎ Mardi & mercredi : 11h30-19h/
 Jeudi : 11h30-22h30/Vendredi :
 11h30-0h/Samedi : 10h30-0h
 ☎ Produits frais issus de
 producteurs locaux. Wifi
 gratuit.

- CROISSANCE -
REPRISE -



Jérôme LUQUET
Verre L
Création et restauration
de vitraux
FONTGOMBAULT

☎ 06 20 57 55 01
 @ jeromedenisluquet@gmail.com
 ☎ Recyclage des déchets de
 production



**Vous souhaitez créer,
reprendre ou développer
une entreprise en Brenne ?**

Initiative Brenne et les chambres
de Métiers et de Commerce vous
proposent un accueil personnalisé,
en toute confidentialité à la Maison
du Parc.
N'hésitez pas, contactez-les !

- CROISSANCE -
REPRISE -



Bruno LOVISON
Lovilight
Création et vente de luminaires
MEZIÈRES-EN-BRENNE

☎ 06 89 77 99 19
 @ lovi@free.fr
 ☎ Sur Rendez vous
 ☎ Lovilight
 ☎ Création en matériaux recyclés

- CROISSANCE -
REPRISE -



**Samuel EXLEY
& Mark ADAMS**
Les Trobadors
Séjours et formations linguistiques
et culturels Anglais - Français
PRISSAC

☎ 09 80 82 33 43
 @ contact@lestrobadors.com
 www.les-trobadors.com
 ☎ Certifiés Qualinovat - Visites
 guidées en véhicule hybride

- CROISSANCE -
REPRISE -



**Cyrille BROYARD et
Jean-Marie NOC**
Renov'nous
Spécialistes des enduits,
petits chantiers maçonnerie,
terrassement
SAINT-GAULTIER

☎ 06 16 07 23 27
 @ renovnous@gmail.com
 ☎ Tri sélectif

- DEVELOPPEMENT -
REPRISE -



**Véronique FAURIE, Véronique GOURON,
Jeanne-Marie BODIN, Tony DEBAS,
Christel VANDROMME, Camille MALBY,
Delphine SENEAU, Dominique MOURRAIN**
Gaya - Magasin bio
LE BLANC

☎ 02 54 28 52 48
 @ lesproducteursdegaya@gmail.com
 ☎ Mardi au samedi 9h30-13h et
 14h30-19h.
 ☎ Produits locaux et labellisés AB !

EURL Florent TAILLY
Charpente/couverture
OBTERRÉ

☎ 07 86 32 79 74
✉ taillycharpente@gmail.com
🏠 eurl tailly charpente

Meddy FOUASSIER
Le Gambetta
Bar, tabac, restaurant
LE BLANC

☎ 02 54 37 02 03
✉ meddy36@hotmail.com
🕒 Lundi au vendredi 7h-20h
🕒 Samedi 8h-20h

Dylan ANDRÉ
Concept Color design
Peintures et
aménagement intérieurs
LURAI

☎ 06 72 19 72 23
✉ concept.colordesign@gmail.com
Utilise aussi des matériaux biosourcés

Alexandre CHABAUTY
Dépannage plomberie,
chauffage, ramonage
RUFFEC

☎ 06 48 16 33 86
🏠 SARL Chabauty
Utilisation d'un véhicule électrique - Entreprise labellisée Ecobat

Cyril ORINEL
Manoir de Pierre Levée
Hôtel de charme
TOURNON-SAINT-MARTIN

☎ 02 54 38 52 35
✉ manoirdepierrelevee@orange.fr
www.manoirdepierrelevee.com
🕒 Ouverture variable fonction des saisons

Utilisation de produits d'entretien ecolabellisés et de produits locaux

Sébastien BELLIGAND, Angélique TOUZART
Restaurant Pierre Levée
Restaurant gastronomique
TOURNON-SAINT-MARTIN

☎ 02 54 38 52 35
✉ la_pierre_tournon@hotmail.com
www.manoirdepierrelevee.com
🕒 Ouvert du mardi soir au dimanche midi - réservation conseillée - (fermé en basse saison)

Cuisine maison à base de produits locaux !

👍 Les entreprises partenaires d'Initiative Brenne

Nos partenaires

Entreprises et organismes



BIREMAUD STÉPHANE
Charpente - Couverture
TOURNON-SAINT-MARTIN



ÉNERGIES RENOUVELABLES



ÉNERGIE ALTERNATIVE, SYSTÈMES DE CHAUFFAGE



L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



ÉLECTRICIENS



ÉLECTRICIENS



STÉARNERIEDUBOIS



GESTION D'OPÉRATIONS



LE BLANC



LABRUX S.A.S

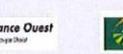
Contactez-nous !

Initiative Brenne
Maison des entreprises
Le Bouchet - 36300 ROSNAY
☎ 02 54 28 12 14
✉ contact@initiative-brenne.fr
www.initiative-brenne.fr

Cabinets comptables

CER France Indre
GEC, Jean-Michel Géron
Groupe COGEP, Thierry Terrassier
ACERP, Pascal Roy
Jean-Claude Maurel
FIDUCIAL, Sandrine Léostic

Banques



Cette opération est cofinancée par le Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre de l'objectif spécifique 3.A.1 « PME » 2014-2020



COMMUNES PARTENAIRES: Azay-le-Ferron, Béalbère, Chalais, Chitray, Ciron, Concremiers, Douadic, Fontgombault, Ingrandes, La Perouille, Le Blanc, Lignac, Lingé, Luant, Lurais, Lureuil, Martizay, Méobecq, Mérygnay, Mézières-en-Brenne, Migné, Néons-sur-Creuse, Neuilly-les-Bois, Nuret-le-Ferron, Obterre, Oulches, Paulnay, Pouligny-St-Pierre, Preuilly-la-Ville, Rivarennes, Rosnay, Ruffec-le-Château, Sacières-St-Martin, Saint-Aigny, Sainte-Genève, Saint-Gaultier, Saint-Michel-en-Brenne, Saulnay, Sauzelles, Thenay, Tournon-St-Martin, Vendouvres, Vigoux, Villiers.



036000576

CIRON OULCHES

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine. La gestion de l'eau est en régie syndicale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les communes d'OULCHES et CIRON.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits. Ainsi, en 2018, 10 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 719 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique. Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	23,0 °f	24,1 °f	Eau calcaire
Nitrates	50 mg/l	16,3 mg/L	20,8 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,068 µg/L Esa metolachlore	0,068 µg/L Esa metolachlore	Nombre de molécules recherchées : 563. Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,05 mg/L	0,05 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	23 µg/L	28 µg/L	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

CALENDRIER DES FÊTES

2020

Janvier

Samedi 11	Vœux du conseil municipal	salle des fêtes
Samedi 25	Bal Trad – Branle des Etangs	salle des fêtes

Février

Dimanche 9	Loto association parents d'élèves	salle des fêtes
Vendredi 28 à 19h	AG du Comité des Fêtes	salle des fêtes

Mars

Dimanche 15 et 22	Elections municipales	mairie
-------------------	-----------------------	--------

Avril

Dimanche 26	randonnée Comité des Fêtes	
-------------	----------------------------	--

Mai

Vendredi 08	Cérémonie commémorative	Monument
Samedi 23 mai	Barbecue du Foot	stade

Juin

Samedi 13	Tournoi nocturne de Pétanque	place de la gare
-----------	------------------------------	------------------

Juillet

Dimanche 5	Tournoi de pétanque	place de la gare
Dimanche 12	Cérémonie commémorative	Descends
Mercredi 14	Cérémonie commémorative	monument
Samedi 25	Fête champêtre	salle des fêtes

Août

Dimanche 9	Tournoi de Pétanque	place de la gare
------------	---------------------	------------------

Septembre

Dimanche 6	Tournoi de Pétanque	place de la gare
Vendredi 25	Loto du Foot	salle des fêtes

Octobre

Samedi 10	Soirée Association Parents d'élèves	salle des fêtes
Samedi 17	Soirée dansante FR activités loisirs	salle des fêtes
Vendredi 23	Marche semi nocturne Téléthon	

Novembre

Dimanche 01	Loto Donneurs de sang	salle des fêtes
Mercredi 11	Cérémonie commémorative	Monument
Dimanche 15	Sainte Cécile	salle des fêtes
Dimanche 22	« Vide ta chambre » Ass Parents d'élèves	salle des fêtes
Dimanche 29	Repas des anciens	salle des fêtes

Décembre

Samedi 5	TELETHON	salle des fêtes
Dimanche 20	Animations FR activités loisirs	

